

## APPEL A CANDIDATURE

### TAPREOSI : Tabac et précarité, évaluation opérationnelle d'une stratégie d'intervention

#### Constats

Les personnes en situation de précarité n'accèdent que très rarement à un accompagnement à la réduction et/ou l'arrêt de leur consommation de tabac, alors même que de nombreux outils existent (substituts nicotiniques, vape, consultations spécialisées, thérapies motivationnelles, consultations tabacologie, etc.) et que la lutte contre le tabac est une priorité nationale de santé publique.

Ces difficultés d'accès aux soins s'expliquent de différentes manières : problématique jugée non prioritaire, représentations des personnes et des professionnels sur la dangerosité du tabac, inaccessibilité de l'information, contenu inadapté, etc.

Partant de ces constats, la Fédération Addiction et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), réseaux nationaux représentant les professionnels de l'addictologie et ceux du champ de la lutte contre les exclusions, souhaitent travailler ensemble, dans la continuité de leur partenariat, pour réduire le tabagisme chez les personnes en situation de précarité accueillies dans le dispositif d'accueil-hébergement-insertion et de l'addictologie.

#### Le projet et ses objectifs

Le projet TAPREOSI est mené conjointement par la Fédération Addiction et par la Fédération des acteurs de la solidarité, en partenariat avec l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Il est financé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, dans le cadre du Fonds de lutte contre le tabac.

Ce projet propose l'élaboration et l'expérimentation, par cinq binômes de structures accueil-hébergement-insertion (AHI)/ addictologie, d'un kit d'intervention sur le tabac, co-construit grâce à une méthodologie participative éprouvée associant professionnels et personnes accompagnées.

Ce kit doit permettre la mise en place d'actions de prévention, soin et de réduction des risques en structure AHI et d'addictologie, mais aussi d'organiser un cadre de prise en charge pour les personnes souhaitant réduire leur consommation de tabac.

**Objectif général du projet :** réduire le tabagisme chez les personnes en situation de précarité accueillies dans les dispositifs de l'AHI et de l'addictologie, à l'aide d'outils d'accompagnement personnalisés.

### **Objectifs spécifiques :**

- identifier cinq binômes de structures d'AHI et d'addictologie volontaires pour s'impliquer sur le projet ;
- élaborer un kit d'intervention sur le tabac (outils d'animation en collectif et/ou individuel, informations et ressources existantes, modalités d'accompagnement...) à destination des professionnels de l'AHI et de l'addictologie ;
- évaluer opérationnellement les outils d'intervention (évaluation réalisée par l'OFDT) formalisés dans le kit ;
- accompagner la diffusion du kit d'intervention à l'ensemble des structures d'AHI et de l'addictologie.

Instances de pilotage :

-Un **groupe de travail national** réunissant les cinq binômes de structures, les chargé-e-s de mission des deux fédérations, deux personnes représentant des personnes en situation de précarité, éventuellement un médiateur santé pair et une structure adhérente de la FAS ayant déjà une expérience approfondie dans la mise en œuvre de projets de lutte contre le tabagisme.

-Un **comité de pilotage institutionnel** réunissant des partenaires institutionnels et associatifs ainsi que les deux fédérations.

## **Déroulement du projet**

### **1. Sélection de 5 binômes de structures volontaires (AHI/ addictologie)**

**→ D'ici fin décembre 2018**

Critères de sélection : structures ayant déjà travaillé ensemble, intérêt mutuel pour la thématique, représentativité pour assurer la généralisation (taille et type de structure, implantation géographique, type de publics accueillis, etc.), structures d'AHI accueillant et accompagnant un public présent au moins six mois consécutifs (centres d'hébergement, logement adapté, pensions de famille, etc.), structures pouvant s'impliquer dans un projet pendant un an et demi.

Une rémunération de 6000 euros par structure correspondant à un engagement pour la totalité du projet est prévue pour faciliter la mobilisation dans le projet. Cette rémunération ne couvre pas les frais de déplacement et de restauration des groupes de travail, qui seront pris en charge par la Fédération Addiction et la FAS.

Les binômes seront sélectionnés en janvier 2019 par la Fédération Addiction, la FAS et l'OFDT, en lien notamment avec les fédérations/unions régionales.

### **2. Réalisation d'un état des lieux des pratiques, attentes et besoins des structures et des personnes accompagnées en matière de prise en charge du tabac**

**→ Jusqu'à septembre 2019**

2 réunions du groupe de travail sont à prévoir sur cette période (réunions à Paris, frais de déplacement et de restauration pris en charge).

Le groupe de travail national réalisera un état des lieux visant à :

- recenser les outils visant à réduire le tabagisme chez les personnes en situation de précarité (dont les actions et outils élaborés dans le cadre du Moi(s) sans tabac) ;
- échanger sur les objectifs et les modalités opérationnelles d'actions à mettre en œuvre pour réduire le tabagisme chez les publics accueillis.

Cet état des lieux se basera sur :

- **Une enquête en ligne** menée par l'OFDT auprès des personnes en situation de précarité accueillies et hébergées au sein des structures sélectionnées afin d'interroger leur perception du tabagisme – un appui des professionnels des structures concernées est attendu afin de faciliter la réalisation de cette enquête (premier trimestre 2019)
- **Des réunions locales sur les territoires de chaque binôme** (1 réunion par binôme). L'objectifs de ces rencontres locales sera de : recenser les pratiques, attentes et besoins des équipes et personnes accompagnées en matière de réduction du tabagisme ; recenser les initiatives locales (outils, partenariats, etc.) en matière de prévention, de réduction des risques et d'accès aux soins tabac. (Mars à Juin 2019)

Participants : les personnes référentes des binômes, le personnel d'encadrement des structures, des représentants d'usagers (membres du conseil de vie sociale ou du conseil régional des personnes en situation de précarité, etc.), des partenaires et coordonnateurs du projet.

L'état des lieux pourra être complété par l'organisation d'un ou plusieurs temps de réflexion collective avec des personnes accompagnées pour identifier leurs recommandations.

### **3. Elaboration et finalisation du kit d'intervention**

→ **Tout au long de l'année 2019, finalisation en décembre 2019.**

A partir du recensement d'outils et de préconisations formulées par le groupe national et lors des réunions locales, un kit d'intervention national (contenant notamment des fiches outils pour développer des actions dans les structures) sera formalisé par les Fédérations, avec l'appui du groupe de travail.

Une réunion du groupe de travail est à prévoir au dernier trimestre.

### **4. Expérimentation du kit dans les structures pendant 6 mois**

→ **De janvier à juin 2020**

Les structures participant au projet auront pour tâche de mettre en place des actions à destination des publics accompagnés et d'organiser les modalités de mise en œuvre d'un accompagnement pour les personnes souhaitant réduire leur consommation de tabac.

Des outils de suivi de leur action leur seront fournis.

2 réunions du groupe de travail sont à prévoir dans cette période.

## 5. Evaluation de la démarche par l'OFDT

## 6. Ajustement du kit et diffusion

→ De janvier à mars 2021

Ajustement du kit suite à l'évaluation, rédaction d'un manuel de prise en main.  
Diffusion et valorisation du kit dans les régions par les deux têtes de réseau

### Engagement des binômes

Les binômes s'engagent à participer intégralement à la démarche citée plus haut et plus particulièrement à :

- relayer l'enquête menée par l'ODFT auprès des personnes accueillies et/ou accompagnées dans leurs structures ;
- à travailler en partenariat tout au long du projet et à informer régulièrement leurs Fédérations/Unions régionales et sièges des Fédérations de l'avancée des travaux ;
- à participer aux groupes de travail national, à l'élaboration du kit d'intervention et à son expérimentation.

### Engagement des deux Fédérations

Les têtes de réseau s'engagent à assurer la coordination du projet et à répondre aux sollicitations des Fédérations/Unions régionales et adhérents impliqués dans la démarche. Pour faciliter la mise en œuvre du projet, elles s'engagent particulièrement à :

- Elaborer et coordonner le projet ;
- Animer les temps de réunion nationaux et locaux ;
- Rédiger un kit d'intervention pour outiller leurs réseaux au développement d'actions de lutte contre le tabagisme
- Prendre en charge les frais de déplacement et de restauration des binômes lorsqu'ils se déplacent à Paris pour participer aux groupes de travail national ;
- Etablir les documents administratifs de suivi et d'évaluation en lien avec l'OFDT ;
- Rendre compte du projet auprès de la CNAM, financeur du projet.

### Profil des structures candidates :

-Structures du champ de l'addictologie (CSAPA, CAARUD, consultations hospitalières en addictologie/tabacologie)

-Structures de l'accueil-hébergement-insertion (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, logements adaptés, pensions de famille).

Des structures de l'ensemble du territoire peuvent candidater.

### Critères de sélection :

- structures ayant déjà travaillé ensemble ou travaillant ensemble ;
- intérêt mutuel pour la thématique ;
- structure accueillant et accompagnant un public présent au moins six mois consécutifs (centres d'hébergement, logement adapté, pensions de famille etc.)
- structure pouvant s'impliquer dans un projet jusqu'en 2021.

Un critère de représentativité des structures sera appliqué, afin de permettre une généralisation de l'outil (taille et type de structure, implantation géographique, type de publics accueillis, etc.).

## **Pour candidater :**

**Une fiche de candidature par binôme est à adresser au plus tard le :**

**Vendredi 21 décembre 2018**

Contacts :

Marine Gaubert [m.gaubert@federationaddiction.fr](mailto:m.gaubert@federationaddiction.fr) 01 42 28 83 32

Et Marion Quach-Hong [marion.quach-hong@federationsolidarite.org](mailto:marion.quach-hong@federationsolidarite.org) 01 48 01 82 34

Les binômes seront sélectionnés en janvier 2019 par la Fédération Addiction, la FAS et l'OFDT, en lien notamment avec les fédérations/unions régionales.

*Les fiches de candidatures peuvent être téléchargées au format word sur :*

[www.federationaddiction.fr](http://www.federationaddiction.fr)

[www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org) et les sites des fédérations régionales.

**En partenariat avec :**



**Projet soutenu par :**

